



ISSN 1518-8779

ISSN en ligne 2260 - 5983

## Quelques propositions pour un dictionnaire d'apprentissage des collocations en français et en portugais

**Christina Dechamps**

CLUNL, Faculdade das Ciências Sociais e Humanas,  
Universidade Nova de Lisboa, Portugal  
cdechamps@fcsh.unl.pt

### Résumé

Cet article se propose d'étudier la question du type de dictionnaire le mieux approprié dans le cadre de l'enseignement/apprentissage des collocations et de présenter un projet de dictionnaire d'apprentissage français-portugais. Ce dernier décrira en particulier les collocations de la langue juridiques, sur la base de l'analyse de la combinatoire verbale réalisée à partir d'un corpus comparable bilingue de textes juridiques appartenant au discours scientifique pédagogique.

**Mots-clés** : collocations, dictionnaires, enseignement/apprentissage, langue étrangère

### Algumas propostas para um dicionário de expressões idiomáticas em francês e em português

### Resumo

Este artigo propõe-se estudar a questão do tipo de dicionário mais adequado no âmbito do ensino/aprendizagem das colocações e apresentar um projeto de dicionário de aprendizagem francês-português para as colocações da língua jurídica, na base da análise da combinatória verbal realizada a partir de um corpus comparável bilingue de textos jurídicos que pertencem ao discurso científico pedagógico.

**Palavras-chave** : colocações, dicionários, ensino-aprendizagem, língua estrangeira

### Some proposals for a French-Portuguese collocation dictionary

### Abstract

This paper aims to study the question of the most appropriate type of dictionary in the context of the collocations teaching/learning and present a French-Portuguese learning dictionary project for legal collocations, based on the analysis of the verbal combinatory made from a bilingual comparable corpus of legal texts belonging to the pedagogical scientific discourse.

**Keywords** : collocations, dictionaries, teaching & learning , foreign language

## Introduction

Depuis plusieurs années et malgré les études sur le lexique entamées par Robert Galisson il y a quarante ans, il est facilement observable que le lexique continue à être le grand oublié des récents courants méthodologiques concernant l'enseignement/apprentissage (désormais E/A) des langues étrangères. Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (désormais CECRL) lui consacre en effet peu de pages, même si l'importance de la compétence lexicale est consensuellement reconnue pour une meilleure maîtrise de la langue.

Dans ce contexte peu favorable, l'E/A des collocations, combinaisons semi-figées et peu prédictibles d'unités lexicales et/ou terminologiques qui se manifestent couramment dans le discours, va pâtir d'un manque systématique de recherches et d'applications concrètes dans le domaine didactique.

Dans cet article<sup>1</sup>, nous nous proposons de : 1) faire l'état de la question sur les recherches entreprises dernièrement sur l'étude des collocations dans une perspective d'E/A d'une langue étrangère, 2) réfléchir sur les meilleures stratégies d'E/A à adopter pour optimiser l'acquisition de ces structures, notamment en recourant aux ouvrages lexicographiques et 3) proposer un modèle de dictionnaire bilingue (français-portugais) dit d'apprentissage des collocations (Blumenthal, 2006 ; Binon/Verlinde, 2003, 2006 ; Siepmann, 2006), sur la base d'une description de ces structures déjà réalisée antérieurement (Dechamps, 2013a, 2013b).

Même si les collocations qui sont à la base de cette réflexion proviennent d'un corpus spécialisé (langue juridique), celles-ci nous permettent en fait de mettre en évidence, dans ce projet dictionnaire, les avantages d'une approche didactique qui tienne compte des spécificités des langues-cultures et des enjeux sous-jacents à ce type de perspective dans le contexte de l'E/A d'une langue étrangère. Il ne faut pas oublier que, en droit, langue et culture sont deux éléments intimement liés (Bocquet, 2008) et une étude plus approfondie de cette langue de spécialité dans une optique didactique ne pourra qu'apporter des observations pertinentes qui pourront être ultérieurement reprises, *mutatis mutandis*, dans le cadre d'autres analyses et contribuer ainsi au renouveau de l'E/A du lexique qui ne peut plus se limiter aux seules unités lexicales et terminologiques mais, au contraire, les considérer sous une perspective discursive.

### 1. Enseignement/apprentissage des collocations

La problématique de l'E/A des collocations a relativement peu retenu l'attention des chercheurs. Ceci dit, il convient de citer les travaux de Mel'čuk (1993, 1995)

pour la langue générale et de Binon/Verlinde (2003, 2006) pour les langues de spécialité. À cela, on peut ajouter les réflexions de Cristelle Cavalla (2008, 2009).

En fait, pour cette dernière linguiste, aborder la question des collocations dans le contexte du français langue étrangère (désormais FLE) équivaut à adopter une perspective quelque peu différente de celle qui est traditionnellement adoptée pour l'enseignement du lexique, *i.e.* qui favorise plutôt une approche thématique (Cavalla, 2009 : 2). En fait, pour enseigner les collocations, il est essentiel de ne pas séparer leurs différents éléments mais plutôt de classer sémantiquement chaque combinaison, tout en soulignant la variabilité du degré de cohésion entre chacun de ces éléments et la dimension discursive et culturelle de ce type d'expression. Certains de ces aspects ont été repris dans notre thèse de doctorat où est argumentée, entre autres, la pertinence des classes sémantiques, suivant les enseignements tirés des travaux d'Igor Mel'čuk sur les fonctions lexicales, de Gaston Gross (1994, 1998, 2010) sur les schémas d'arguments et de Marie-Claude L'Homme (2012, 2015, 2016) sur les structures actanciennes.

Ainsi, pour les collocations verbales indiquées *infra* qui se construisent avec le terme « contrat » comme base de la combinaison et remplissant la fonction de COD, il est didactiquement pertinent de classer les verbes collocatifs suivant des étiquettes sémantiques pré-déterminées - comme <début> et <fin> -, à l'instar de ce qui a été fait dans les travaux de Mel'čuk.

<début> : conclure, signer, passer un contrat

<fin> : rompre, annuler, résilier, rescinder un contrat

De plus, on peut étendre cette analyse aux arguments (Gross) ou actants (L'Homme) sujet afin de mieux mettre en évidence le fonctionnement syntaxique des collocations analysées.

<institution>, <citoyen> passe un contrat

<source du droit> régit un contrat

<législateur> soumet un contrat à <source du droit>

En organisant les collocations et ses éléments autour de notions, ce type de classement sémantique permet également de renforcer l'approche onomasiologique, beaucoup plus rentable pour les apprenants et défendue, entre autres, par Dirk Siepmann (2006).

Par ailleurs, en cherchant à comprendre et ensuite à transmettre dans le contexte d'un cours de langue étrangère le fonctionnement de ces associations entre mots, on privilégie la dimension culturelle des mots mais aussi celle des combinaisons de mots. « Ils [les mots] nous montrent, grâce aux réseaux d'associations qu'ils

font naître, le sens et l'ordre des choses à l'intérieur de notre système culturel. » (Blumenthal, 2006 : 30) Cet aspect est d'autant plus évident lorsque nous adoptons une démarche contrastive, la confrontation des systèmes linguistiques faisant ressurgir de manière plus évidente les différentes conceptions du monde inévitablement marquées culturellement.

## 2. Dictionnaires et enseignement/apprentissage des collocations

Autour des réflexions sur l'E/A des collocations, on retrouve aisément des études sur le rôle et l'usage du dictionnaire en classe. Pour l'acquisition du lexique, celui-ci est souvent présenté comme l'une des stratégies à adopter pour un meilleur E/A de la langue étrangère, même si, à ce propos, les avis sont assez partagés, entre, d'un côté, les pourfendeurs virulents du dictionnaire en classe et, de l'autre, les incondtionnels de son utilisation.

Toutefois, il est nécessaire de nuancer les propos. Il y a dictionnaires et dictionnaires... tout comme il existe toute une gamme d'objectifs d'apprentissage. Dans un cours de langue étrangère où sont favorisées les compétences communicatives de l'apprenant, le recours systématique à un dictionnaire bilingue renforce plus les mécanismes propres à la langue maternelle que ceux de la langue étrangère, alors que l'usage constant d'un dictionnaire monolingue risque d'inhiber toute communication spontanée. Une différence doit être aussi établie par rapport au public d'apprenants auquel on s'adresse. Dans le contexte de l'E/A de la langue de spécialité, il faut inévitablement distinguer les étudiants LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) qui ont encore besoin de s'approprier les réseaux notionnels de la langue en étude et les professionnels en exercice qui les dominent déjà. À ces deux groupes, on doit encore ajouter les étudiants en traduction. Chacun de ces groupes d'apprenants demande une « didactique du dictionnaire » qui soit adapté à ses besoins et objectifs.

En ce qui concerne plus spécifiquement les dictionnaires de collocations, on a pressenti rapidement leur utilité en situation d'E/A. Apprendre des mots est une chose mais apprendre des collocations en est une autre, tâche souvent bien plus complexe. Un apprenant qui ne comprend pas une collocation - il faut rappeler que son sens peut parfois se révéler opaque - va naturellement consulter le dictionnaire à la recherche d'une explication. Or les dictionnaires classiques, qu'ils soient bilingues ou monolingues, apportent peu de réponses aux doutes, étant donné que, d'une façon générale, les collocations font l'objet d'un traitement lexicographique insuffisant et hétérogène, même si, ces dernières années, il est possible de noter un effort dans le sens d'inverser la tendance. Ainsi, en reprenant la question - « le

dictionnaire de collocations est-il indispensable ? » - posée par Agnès Tutin qui a étudié en 2005 l'information collocationnelle présente dans les principaux dictionnaires électroniques de la langue française, comme le TLFi ou le Petit Robert électronique, nous avancerons qu'aujourd'hui encore l'élaboration d'un tel ouvrage se justifie.

En d'autres mots, même si la conception d'un dictionnaire de collocations n'est pas envisagée, il est désirable que, du moins, dans un futur plus ou moins proche, les dictionnaires, monolingues ou bilingues, généraux ou terminologiques, de réception ou de production, intègrent, quel que soit le public auquel ils se destinent, des «fenómenos de co-ocorrência restrita de unidades lexicais, como as colocações » (Sanromán, 2001 : 153). Dix ans auparavant, Dyrberg et Tournay avaient déjà affirmé qu'« il faut inclure les collocations dans les dictionnaires de la langue de spécialité, qu'il s'agisse d'un dictionnaire de thème ou d'un dictionnaire de version » (1990 : 267).

En réalité, ce qui préoccupe les lexicographes et les terminographes est l'inventaire, le traitement et la présentation des collocations dans le dictionnaire de manière à élaborer une œuvre qui permette la réception mais surtout la production de discours comportant des collocations. Un dictionnaire de production doit fournir des informations sur les limitations d'usage, tout en présentant les combinatoires possibles. Un autre problème est en rapport avec la classification et la disposition des nomenclatures et microstructures. Tout cela conduit Franz-Josef Hausmann à publier en 1979 un article au titre polémique : « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? ».

Dans l'état actuel de la recherche, il manque encore beaucoup de réponses aux interrogations des lexicographes - que ce soit celle(s) de Hausmann ou d'autres - mais tous sont conscients qu'il est impossible d'élaborer une description exhaustive de la cooccurrence lexicale ou terminologique pour l'intégrer, par la suite, dans un dictionnaire, même électronique. Toute tentative sera considérée comme incomplète et donc peu utile. Pourtant un travail de sélection est indispensable, fait qui implique, comme nous le savons, des choix délicats. Actuellement, la lexicographie/terminographie française a produit peu d'œuvres satisfaisantes dans ce domaine, contrairement à l'anglaise qui a déjà lancé sur le marché éditorial des dictionnaires dignes d'intérêt qui intègrent la dimension collocationnelle de la langue.

Cependant, il convient de citer les œuvres suivantes pour la langue française<sup>3</sup> :

- Beauchesne, J. 2001. *Dictionnaire des cooccurrences*. Montréal : Guérin, 390 p.<sup>4</sup>
- Gonzalez Rodriguez, A. *Dictionnaire des collocations*.<sup>5</sup>

- Grobelak, L. 1990. *Dictionnaire collocationnel du français général*. Naukowe : Państwowe Wydaw, 509 p.
- Ilgenfritz, P. et alii. 1989. *Langenscheidts Kontextwörterbuch Französisch - Deutsch*. Berlin/Munich : Langenscheidt, 320 p.
- Lacroix, U. 1998. *Dictionnaire de l'écriture. Des mots aux idées*. Cholet : éd. Écrire aujourd'hui, 163 p.
- Mel'čuk, I. et alii. 1984-1999. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 4 volumes<sup>6</sup>.
- Mel'čuk, I. et alii. 2007. *Lexique actif du français*. Bruxelles : De Boeck, 525 p.
- Verlinde, S. et alii. *Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère et seconde*<sup>7</sup>.
- Zinglé, H. et Brobeck-Zinglé, M.-L. 2003. *Dictionnaire combinatoire du français, Expressions, locutions et constructions*. Paris : La Maison du Dictionnaire, 1312 p.

Dans un article de 2006, Antonio González Rodríguez cite également plusieurs dictionnaires bilingues et manuels d'apprentissage qui prennent en compte la dimension collocationnelle de la langue, dont un ouvrage français-chinois et un autre français-russe. Comme le souligne Siepman à plusieurs reprises dans son article de 2005, un approche bilingue (ou multilingue) de la combinatoire rend mieux compte de l'amplitude exacte de la dimension collocationnelle de la (des) langues.

Par ailleurs, il faut mettre en évidence que le recours aux corpus électroniques pour le travail lexicographique et terminographique contribue à l'enrichissement de la description des collocations. En premier lieu, elle permet de mieux observer le degré de cohésion des éléments d'une expression et, en deuxième lieu, de compléter et d'enrichir, grâce à des critères linguistiques et statistiques, la liste des collocations des langues en étude. Néanmoins, l'une des principales difficultés à travailler sur des corpus réside dans le fait qu'il n'existe pas encore des analyseurs informatiques capables de reconnaître automatiquement les collocations dans les textes numérisés et de rendre compte efficacement du degré de figement qui existe entre les divers éléments de l'expression. Ainsi, en attendant l'apparition de logiciels suffisamment performants pour ce type de traitement, les résultats obtenus doivent être finement interprétés, sans jamais perdre de vue, les objectifs de recherche et, dans le cas présent, le public-cible qui utilisera le dictionnaire à élaborer sur la base des structures sélectionnées.

### 3. Dictionnaires d'apprentissage et enseignement/apprentissage des collocations

Au-delà de ces considérations générales autour du dictionnaire - de collocations ou non - il faut relever la notion de dictionnaire d'apprentissage. Parmi tous les dictionnaires disponibles, tous ne peuvent s'auto-attribuer l'étiquette de dictionnaire d'apprentissage, caractéristique qui est a priori essentielle pour un dictionnaire qui s'adresse à des usagers en apprentissage de la langue.

Par exemple, les travaux de Mel'čuk, qui vont dans le sens d'une description plus efficace des collocations, n'ont pas encore trouvé une application dans le domaine de la dictionnaire d'apprentissage, malgré quelques tentatives notables<sup>8</sup>.

Il convient donc de s'attarder sur le concept de dictionnaire d'apprentissage et ses particularités par rapport au dictionnaire classique. Selon Verlinde et alii (2006 : 84), le dictionnaire d'apprentissage est « un ouvrage de référence qui se fonde principalement sur deux qualités : pertinence de la sélection des matériaux décrits et explicitation systématique des informations concernant ces matériaux. » Plus loin dans leur article, les auteurs ajoutent que ce type de dictionnaire doit rendre compte de l'usage réel de la langue en se basant sur un corpus représentatif de textes (2006 : 85). Cet usage n'est souvent présent dans les dictionnaires que, par le biais des exemples d'emploi... quand il y en a.

Pour ce qui est du dictionnaire de collocations, afin d'être qualifié de dictionnaire d'apprentissage, il faut avant tout être attentif à la sélection des expressions à introduire dans l'ouvrage. Ainsi, seront exclues les combinaisons trop libres ou peu fréquentes de mode à privilégier les expressions relativement fréquentes et celles qui se présentent problématiques à l'encodage et au décodage, l'idée étant de coupler, dans cette sélection, des critères purement statistiques ou linguistiques, comme la fréquence, à des critères plutôt didactiques.

### 4. Présentation du projet - dictionnaire d'apprentissage de collocations juridiques

Notre thèse de doctorat - soutenue en 2013 - étant consacrée à l'étude des collocations verbales de la langue juridique et à leur E/A, il nous a semblé pertinent de reprendre les résultats de cette étude afin de les convertir en un dictionnaire d'apprentissage des collocations juridiques destinés aux apprenants de cette même langue de spécialité, vu l'inexistence, à notre connaissance, d'un tel produit lexicographique.

Dans le cadre de cette recherche qui a tenté de concilier linguistique et didactique, les collocations construites sur des termes appartenant au sous-domaine des sources du droit ont mérité toute notre attention et ont fait l'objet de plusieurs

analyses qui se sont effectuées sur la base d'un corpus qui regroupe, en portugais et en français, des textes juridiques destinés aux étudiants en droit et appartenant au discours scientifique pédagogique<sup>9</sup>.

Ainsi, en partant du terme *contrat* déjà donné comme exemple *supra*, nous avons recueilli les données suivantes :

Sujet de la collocation	<Source du droit>	<Institution / autorité>	<Citoyen>, <personne morale> ou <personne physique>	<législateur>
DÉBUT		<p><b>Passer un contrat</b> (+sp) Passation d'un contrat Celebrar um contrato Celebração</p> <p><b>Conclure un contrat</b>, un accord, une convention Conclusion d'un contrat, d'un accord Celebrar um contrato celebração</p>	<p><b>Conclure un contrat</b>, un accord, une convention (dr. civil, dr. com) Conclusion d'un contrat Celebrar um contrato Celebração, conclusão</p> <p><b>Passer un contrat</b>, un accord, une convention (+sp) (dr. adm.) Passation d'un contrat *passation d'un accord, d'une convention Celebrar um contrato Celebração</p> <p><b>Signer un contrat</b>, une convention, un accord Signature d'un contrat, d'une convention Assinar um contrato Assinatura</p> <p><b>Renouveler un contrat</b> Renouvellement d'un contrat, d'un bail Renovar um contrato Renovação</p>	

Sujet de la collocation	<Source du droit>	<Institution / autorité>	<Citoyen>, <personne morale> ou <personne physique>	<législateur>
SUITE	<p><b>Régir un contrat</b> Nominalisation inexistante Reger um contrato</p>	<p><b>Respecter un contrat</b> *observer un contrat Respect d'un contrat *observation d'un contrat Cumprir, respeitar um contrato Cumprimento, *respeito</p> <p style="text-align: center;">&gt;&lt;</p> <p><b>Violer un contrat</b> Violation d'un contrat Incumprir (néologisme) um contrato Incumprimento</p>	<p><b>Respecter un contrat</b> *observer un contrat Respect d'un contrat *observation d'un contrat Cumprir, respeitar um contrato Cumprimento, *respeito</p> <p style="text-align: center;">&gt;&lt;</p> <p><b>Violer un contrat</b> Violation d'un contrat Incumprir (néologisme) um contrato Incumprimento</p> <p><b>Soumettre un contrat</b> Soumission d'un contrat Apresentar, propor, submeter um contrato</p>	<p><b>Soumettre un contrat à</b> &lt;source du droit&gt; Soumission d'un contrat à</p>

Sujet de la collocation	<Source du droit>	<Institution / autorité>	<Citoyen>, <personne morale> ou <personne physique>	<législateur>
<b>FIN</b>		<p><b>Rompre un contrat</b> Rupture d'un contrat Anular um contrato Anulação, ruptura</p> <p><b>Annuler un contrat</b> (-sp) Annulation d'un contrat Anular um contrato Anulação, ruptura</p> <p><b>Dénoncer un contrat</b>, une convention, un traité (+sp) Dénonciation d'un contrat Denunciar um contrato Denúncia</p> <p><b>Résilier un contrat</b> (+sp) Résiliation d'un contrat Resolver um contrato Resolução</p> <p><b>Rescinder un contrat</b> (+sp) Rescision d'un contrat Rescindir um contrato Rescisão</p>	<p><b>Rompre un contrat</b> Rupture d'un contrat Anular um contrato Anulação, ruptura</p> <p><b>Annuler un contrat</b> (-sp) Annulation d'un contrat Anular um contrato Anulação, ruptura</p> <p><b>Dénoncer un contrat</b>, une convention, un traité (+sp) Dénonciation d'un contrat Denunciar um contrato Denúncia</p> <p><b>Résilier un contrat</b> (+sp) (dr.civil) Résiliation d'un contrat Resolver um contrato Resolução</p> <p><b>Rescinder un contrat</b> (+sp) (dr. des procédures) Rescision d'un contrat Rescindir um contrato Rescisão</p>	

Tableau 1 - collocations du terme *contrat*

Dans ce tableau, en plus des collocations construites sur la base du terme *contrat* (en gras) sont données les informations suivantes à leur propos :

- le classement sémantique des diverses collocations relevées, inspiré des fonctions lexicales de Mel'čuk (voir les catégories <début>, <suite>, <fin>) ;
- la structure actancielle de ces mêmes collocations en mettant en évidence les divers types d'actants sujet (ex. <citoyen>) ;
- les diverses variantes synonymiques ou quasi-synonymiques (ex. *passer / conclure un contrat*) ;
- l'appartenance de ces collocations à des discours plus (+sp) ou moins spécialisés (-sp) (ex. *annuler un contrat - résilier un contrat*)<sup>10</sup> ;
- le taux de fréquence - les collocations sont présentées ici dans chaque case de la plus à la moins fréquente ;
- les nominalisations possibles ;
- la ou les expression(s) équivalente(s) en portugais.

Que ce soit dans une optique de décodage ou d'encodage, toute cette information est pertinente pour un apprenant de la langue juridique - et même pour un traducteur - et mérite d'être compilée dans un ouvrage terminographique dit d'apprentissage.

Ainsi cet ouvrage, pour remplir sa fonction de dictionnaire d'apprentissage, doit s'organiser de la manière suivante :

- En ce qui concerne les entrées, il est préférable que l'apprenant puisse avoir accès à la collocation en effectuant la recherche à partir de la base (terme) mais aussi à partir du collocatif (verbe). À cela, on peut ajouter une entrée pour la nominalisation de la collocation (ex. entrée 1 - contrat, entrée 2 - rompre et entrée 3 - rupture) quand celle-ci existe. Dans cette dernière entrée, il sera, dans certains cas, pertinent de différencier le nom d'action et le nom de résultat, comme le suggèrent Binon et Verlinde (2006 : 86-87)
- Pour faciliter le décodage, toutes ces entrées doivent être classées par ordre alphabétique. Cependant, pour aider l'encodage, un classement par notions, c.-à-d. onomasiologique, est préférable mais plus complexe à mettre en œuvre.
- Pour ce qui est des définitions, Binon et Verlinde (2006) suggèrent un style définitoire qui se rapproche de la pratique de la classe et qui évite au maximum le métalangage.
- Dans la liste des informations complémentaires à la définition, il convient d'ajouter des exemples d'emploi où le contexte de la collocation sera mis en relief.

- Toujours, au niveau de l’emploi et pour faciliter l’encodage, compléter l’information avec des indications sémantiques : fonction lexicale de la collocation et classe sémantique de l’argument sujet de celle-ci.
- De plus, il convient que l’article contienne une liste de collocations qui comportent l’élément de l’entrée (base ou collocatif, selon les cas), tout en créant des hyperliens vers l’article de ces combinaisons. On sera particulièrement attentif aux collocations quasi-synonymiques afin de mieux souligner les relations paradigmatiques.
- Il est également profitable de donner des informations sur la fréquence de la collocation et de son appartenance à un registre ou discours déterminé.
- Finalement, comme nous privilégions une approche bilingue, un espace sera réservé à la proposition d’équivalents en langue portugaise ; ce qui nous permet de relever des choix collocatifs assez inattendus dans l’une et l’autre langue et sources d’erreurs chez l’apprenant (ex. *rompre un contrat de travail* se traduit plus facilement par *rescindir* (ou *anular*) *um contrato de trabalho*. En portugais, *romper* est, sans l’ombre d’un doute, à écarter et, en français, *rescindir* connaît un emploi très limité et spécialisé)<sup>11</sup>.

Avant de pouvoir compter sur l’aide d’un informaticien qui pourra convertir toutes nos données en un dictionnaire consultable notamment sur Internet, il nous a paru pertinent de nous pencher sur les différents logiciels disponibles que tout professeur peut utiliser pour construire un dictionnaire d’apprentissage avec ses élèves. En effet, pour beaucoup d’étudiants, qu’ils soient de futurs spécialistes de langue ou qu’ils appartiennent aux filières LANSAD, l’élaboration d’auto-dictionnaires est une bonne option méthodologique pour intégrer les spécificités collocationnelles de la langue étudiée. De plus, ce genre de projet s’intègre particulièrement bien dans les principes de la perspective actionnelle, méthodologie aujourd’hui défendue dans le contexte de l’E/A des langues étrangères. En d’autres mots, on va au-delà de la simple consultation d’un dictionnaire préexistant et fermé, en passant à une étape supérieure où le dictionnaire est, au contraire, ouvert et enrichi par les apprenants.

Parmi les logiciels disponibles, nous en avons sélectionnés quatre qui nous paraissent adaptés à un projet de dictionnaire scolaire.

	Langue	Dates		fonctions	Importation de données	Exportation de données	Notes
<b>Dictionary Organizer Deluxe 4.0</b> <a href="http://www.primasoft.com">http://www.primasoft.com</a>	Anglais	2013	définition, forme, catégorie, prononciation,			En format .html	Version gratuite disponible durant 30 jours seulement

	Langue	Dates		fonctions	Importation de données	Exportation de données	Notes
<b>Linguae 0.15 Beta</b> <a href="http://linguae.stalikez.info">http://linguae.stalikez.info</a>	Français	2011	fichiers audio images	dictionnaire inverse		En format .html (publication du dictionnaire sur une page internet)	Logiciel libre sous licence CeCILL
<b>Logotype</b> <a href="http://logotype.fr.softonic.com">http://logotype.fr.softonic.com</a>	Français	2005		création automatique de liens hypertextes		En format .rtf (pour les articles) En format .html (site internet ou Ipod)	Logiciel libre sous licence GPL
<b>Mon Dico</b> <a href="http://www.mondico.fr">http://www.mondico.fr</a>	Français	2006	définitions notes images fichiers audio		liste de mots format .txt / .csv		La version gratuite ne permet que de lire des dictionnaires déjà existants. Il n'est pas possible de créer son propre dictionnaire

**Tableau 2 - logiciels pour l'élaboration de dictionnaires**

Pourtant, en analysant de plus près certaines des spécificités et potentialités de chaque logiciel, le programme Linguae 0.15 Beta nous a paru le plus intéressant<sup>12</sup> car, en plus des constants remaniements et actualisations dont il fait l'objet d'année en année, il permet une meilleure organisation de l'article, en prévoyant des champs spécifiques pour la traduction, la définition et autres informations complémentaires, l'étymologie, les synonymes, les antonymes, les renvois et la phonétique. Il existe même la possibilité d'insérer un fichier audio et/ou un fichier image. Par ailleurs, il permet d'exporter toutes ces données sous divers formats dont certains facilitent la publication ultérieure du dictionnaire sur une page Internet.

Il faut reconnaître qu'en utilisant ce logiciel, c'est surtout la perspective sémasiologique qui est favorisée mais la microstructure peut tout de même présenter quelques informations d'ordre onomasiologique qui aidera l'apprenant dans la réception et production de textes en langue étrangère.

## Conclusion

Comme déjà évoqué, il est évident que les logiciels cités précédemment ne parviennent pas à mettre sur pied un dictionnaire de collocations qui remplisse toutes les conditions requises pour devenir un réel dictionnaire d'apprentissage. Cependant, dans le cadre d'un projet d'auto-dictionnaire, où sont impliqués enseignant(s) et apprenants, le logiciel Linguae 0.15 Beta permet la concrétisation de plusieurs principes méthodologiques défendus, soit par les dernières avancées de la lexicographie/terminographie par rapport à la problématique des collocations, soit par le CECRL dans le cadre de l'approche communicative et, plus particulièrement, de la perspective actionnelle. Par ailleurs, la réalisation d'un tel projet ne peut que remettre le lexique à l'honneur, en tenant compte des dimensions discursives et culturelles et en dépassant certaines conceptions réductrices encore en vigueur aujourd'hui dans l'E/A du lexique.

## Bibliographie

- Binon, J. et alii. 2003. « Les collocations dans les dictionnaires d'apprentissage : repérage, présentation et accès ». *Travaux et Recherches en Linguistique Appliquée*, série E - n°1, p. 105-115.
- Binon, J. et alii. 2006. « Corpus, collocations et dictionnaires d'apprentissage ». *Langue française*, n° 150, p. 84-98.
- Blumenthal, P. 2006. « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie ». *Langue française*, n° 150, p. 14-31.
- Bocquet, C. 2008. *Traduction juridique - Fondement et méthode*. Bruxelles : De Boeck, coll. « Traducto ».
- Cavalla, C. 2008. « Propositions didactiques pour l'enseignement d'éléments phraséologiques en FLE ». In : *Enseigner les structures langagières en FLE*, p. 7-19 [En ligne] : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00397807/document> [consulté le 31-10-2015].
- Cavalla, C. 2009. « La phraséologie en classe de FLE ». *Les langues modernes*, n°1/2009. [En ligne] : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00699916/document> [consulté le 12/10/2016].
- Conseil de l'Europe. 2001. *Le cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.
- Dechamps, C. 2013a. *Les collocations de la langue juridique française : problématiques de l'enseignement/apprentissage à des apprenants lusophones*. Lisbonne : FCSH-UNL (thèse de doctorat non publiée).
- Dechamps, C. 2013b. « L'enseignement/apprentissage du français juridique : une proposition de démarche terminologique et didactique ». *Équivalences*, n° 40 /1-2, p.191-224.
- Dyberg, G. et alii, 1990. « Définition des équivalents de traduction de termes économiques et juridiques sur la base de textes parallèles ». *Cahiers de lexicologie*, n° 56-57, p. 261-273.
- González Rodríguez, A. 2006. « Le dictionnaire des collocations en ligne » in : Daniel Blampain, Philippe Thoiron & Marc Van Campenhoudt (éds.). *Mots, termes et contextes, Actes des 7<sup>e</sup> Journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie, terminologie, traduction*, Bruxelles-Belgique - 8, 9 et 10 septembre 2005. Paris : Éditions des archives contemporaines. [En ligne] : <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/J5%20LTT%202005/pdf/Gonzalez.pdf> [consulté le 22/10/2015]

- Gross, G. 1994. « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, n° 115, p. 15-30.
- Gross, G. 1998. « Pour une véritable fonction 'synonymie' dans un traitement de texte ». *Langages*, n° 131, p. 103-114.
- Gross, G. 2010. « Sur la notion de contexte ». *Meta*, n° 55-1, p. 187-197.
- Hausmann, F.-J. 1979. « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? ». *Travaux de Linguistique et de Littérature*, n° 17, p. 187-195.
- L'Homme, M.-C. 2012. « Le verbe terminologique : un portrait de travaux récents ». *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Lyon, 4-7 juillet 2012 [[http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf\\_cmlf12\\_000340.pdf](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000340.pdf)] [consulté le 31-10-2016]
- L'Homme, M.-C. 2015. « Classement des combinaisons lexicales spécialisées à base nominale dans un dictionnaire d'informatique ». *Cahiers de lexicologie*, n° 106, p. 229-251.
- L'Homme, M.-C. 2016. « Terminologie de l'environnement et sémantique des cadres ». *Actes du 5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Tours, 4-8 juillet 2016  
[En ligne] : [http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf\\_cmlf2016\\_05010.pdf](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_05010.pdf) [consulté le 02-05-2017].
- Lerat, P. et alii. 1994. *Dictionnaire juridique - terminologie du contrat français-anglais-allemand*. Paris : CILF-PUF.
- Mel'čuk, I. 1993. « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ». *Études de linguistique appliquée*, n° 92, p. 82-113.
- Mel'čuk, I. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Sanromán, A. I. 2001. *A unidade lexicográfica. Palavras, colocações, frasesmas, pragmatemas*. Braga : eds Universidade do Minho, Centro de Estudos Humanísticos
- Siepmann, D. 2006. « Collocations et dictionnaires d'apprentissages onomasiologiques bilingues : questions aux théoriciens et pistes pour l'avenir ». *Langue française* n° 150, p. 99-117.
- Todirascu, A. et alii. 2008. « Vers un dictionnaire de collocation multilingue ». *Cahiers de Linguistique - Revue de sociolinguistique et de sociologie du français*, n° 33-1, p. 172-196  
[Enligne] : <https://hal.inria.fr/hal-00867450> [consulté le 31-10-2016].
- Tutin, A. 2005. « Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ? ». *Revue française de Linguistique appliquée*, n° 2005/2, vol. X, p. 31-48.
- Verlinde, S. et alii. 2006. « Corpus, collocations et dictionnaires d'apprentissage ». *Langue française*, n° 150, p. 84-98.

## Notes

1. Étude financée par la FCT - Fundação para a Ciência e Tecnologia, dans le cadre du projet UID/LIN/03213/2013 du Centro de Linguística da Universidade NOVA de Lisboa.
2. Le titre de l'article d'Agnès Tutin (2005) cité antérieurement est certainement un clin d'œil à celui de Franz-Josef Hausmann (1979).
3. Cette liste a été élaborée, en partie, grâce aux indications fournies par BINON (2006 : 88-89).
4. Une version électronique de ce dictionnaire est disponible sur Internet : <http://btb.termiumpplus.gc.ca/tpv2guides/guides/cooc/index-fra.html?lang=fra> [consulté le 26-7-2012].
5. Dictionnaire consultable sur <http://www.tonitraduction.net/> [consulté le 26-7-2012].
6. Une présentation de ce dictionnaire est disponible sur le site suivant : [http://olst.ling.umontreal.ca/?page\\_id=56](http://olst.ling.umontreal.ca/?page_id=56) [consulté le 26-7-2012].
7. Intégré sur le site du BLF - base lexicale du français - <http://ilt.kuleuven.be/blf/> [consulté le 26-7-2012].

8. Voir le DAFA, *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires* et le DAFLES - des mêmes auteurs -, accessibles sur le site de l'Université de Leuven ou sur [www.projetdafa.net](http://www.projetdafa.net). Ces deux dictionnaires sont le résultat d'une didactisation des théories de Mel'čuk. Le *Lexique actif du français- LAF* en est une autre application, encore en développement. La version papier du LAF publiée en 2007 chez DeBoeck est en quelque sorte une adaptation du DEC pour le grand public. Pour en savoir plus, voir <http://olst.ling.umontreal.ca/laf/le-laf/> [consulté le 10-10-2016].

9. Pour la démarche méthodologique adoptée, voir DECHAMPS (2013b).

10. À ces informations, on pourrait également ajouter l'indication de l'appartenance à un discours juridique déterminé (normatif, juridictionnel, doctrinal ou contractuel). Dans le cas présent, les exemples de collocations donnés appartiennent au discours contractuel.

11. *Rescinder* est un terme désignant l'acte d'annuler un acte pour cause de lésion, sachant que cette annulation peut être ordonnée par décision judiciaire.

12. Néanmoins, il faut savoir que Logotype, logiciel développé par l'académie de Grenoble, reste tout de même une bonne option pour son extrême simplicité d'utilisation.